

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D007

Prestation d'une séance de cinéma en plein-air - film " Une belle équipe "

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription budgétaire au budget de la commune de l'exercice 2023,

Vu la proposition reçue,

Considérant que l'organisation d'une séance de cinéma en plein-air, sur l'espace de loisirs, permet de développer les animations sur l'espace de loisirs en pleine saison estival,

DECIDE

Article n° 1 : l'association CINÉAMBUL 72, dont le siège social est situé CONNERRE (Sarthe) - 12 square Roland Dorgeles, est retenue pour la location et la diffusion du film " Une belle équipe " qui aura lieu le samedi 22 juillet 2023, sur l'espace de loisirs.

Article n° 2 : Le montant de la prestation s'élève à 1 080.00€ nets

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain Conseil Municipal.

Fait à Marçon, le 06/04/2023
Le Maire,
Monique TROTIN

